Amisgest

Une entreprise qui facilite la vie des services de garde et des CPE

PIERRE TURBIS
Agence QMI

On imagine parfois les experts en informatique enfermés dans leur bureau, un peu perdus leur univers virtuel. L'aventure d'Amisgest commence pourtant avec l'histoire bien réelle d'Éric Rousseau, un papa comme les autres, qui siégeait au conseil d'administration d'un CPE et qui s'est mis à rêver de mettre ses connaissances en informatique au service du réseau de garderies.

«J'ai toujours été une personne créative mais avec les deux pieds sur terre. Nous étions en 2006 et je constatais des besoins en matière de supervision et de gestion au CPE que fréquentaient mes filles. J'étais satisfait des services offerts mais je me disais simplement que nous pourrions peut-être mieux outiller notre monde», explique-t-il.

Simplifier les choses

Bien déterminé à faciliter la tâche et la vie du personnel de son CPE, il a rapidement réalisé qu'une solution applicable chez lui le serait certainement aussi à la grandeur du Québec, où on retrouve 15 000 garderies en milieu familial et 165 bureaux coordonnateurs qui prennent soin de 91 600 enfants.

M. Rousseau et son associé Francis Ouellet ont donc conçu le fameux logiciel, nommé Amisgest. Parmi ses fonctions, il permet d'informatiser les dossiers des enfants, parents et éducatrices avec un logiciel développé avec la dernière technologie Web, disponible pour consultation en tout temps et n'importe où. Concrètement, Amisgest simplifie la gestion des ratios et des présences, organise l'horaire de travail et de vacances du personnel, comprend un dossier complet sur les employés les enfants et peut servir de journal de communication et de service de messagerie.

De plus, grâce à la technologie d'infonuage (*Cloud Computing*), toutes les données sont centralisées. Pas besoin de faire des copies de sauvegarde.

En un an seulement, plus de 60 bureaux coordonnateurs sur 165 ont adopté la technologie Amisgest. L'efficacité du logiciel de la firme de Sainte-Julie est telle qu'elle a valu à ses concepteurs d'être les Lauréats du Prix Coup de cœur à la Finale locale du Concours québécois en entrepreneuriat 2012, décerné par le CLD de Marguerite-D'Youville.

Fort de cette réussite, Amisgest offre maintenant une version spécialement conçue pour les associations et regroupements afin de gérer les renouvellements d'assurances.

«Nous sommes heureux que l'étincelle qui origine de Saint-Julie soit en voie d'enflammer le Québec », conclut M. Rousseau.

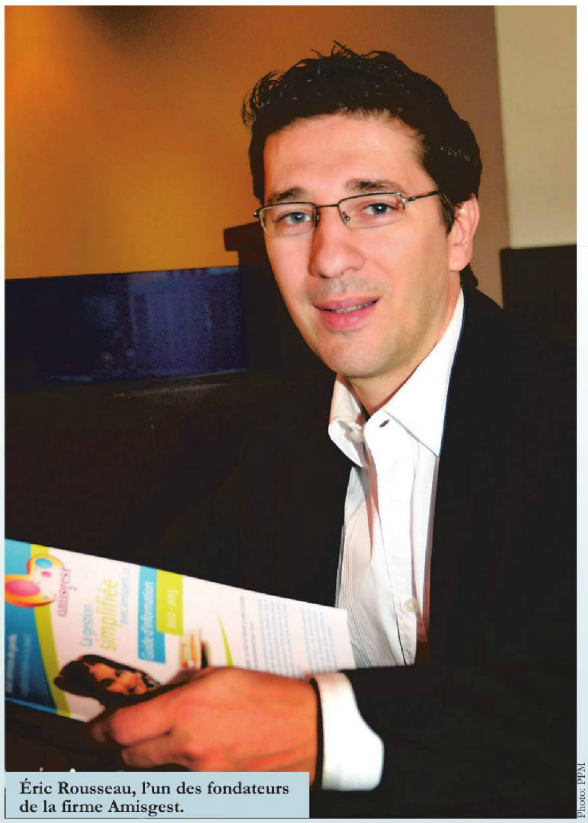

Éric Rousseau, l'un des fondateurs de la firme Amisgest.

Photo courtoisie

fondation de l'entrepreneurship

Dix bonnes raisons de célébrer les coopératives

Les Nations Unies ont proclamé 2012 Année internationale des coopératives. Voici dix raisons expliquant en quoi « elles aident à bâtir un monde meilleur ».

Elles sont : 1) **démocratiques**; 2) **guidées par des valeurs** et fondées sur sept principes coopératifs reconnus mondialement; 3) elles **placent les gens avant les profits**; 4) **plus durables** que les autres types d'entreprises, elles résistent mieux aux ralentissements économiques; 5) elles font **partie d'un mouvement planétaire** dynamique comptant plus d'un milliard de membres; 6) **ancrées dans leurs communautés**, les emplois et la richesse qu'elles créent restent dans les collectivités.

Aussi, elles : 7) **respectent l'environnement** et sont des chefs de file en matière de **développement durable**; 8) **établies partout** au Canada et dans la plupart des pays du monde, elles sont **actives dans presque tous les secteurs de l'économie**; 9) elles **coopèrent** les unes avec les autres **à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale.**

Les Nations Unies ont reconnu ainsi : 10) l'importance des coopératives dans le **développement social et économique des communautés du monde entier.**

Source : http://www.canada2012.coop/fr